

COMITE DE SOUTIEN ET DE PROPOSITIONS
A LA MUNICIPALITE DE GAUCHE

NOM, PRÉNOM :
ADRESSE :
N° DE TÉLÉPHONE :
PROFESSION :
LIEU DE TRAVAIL :

J'ACCEPTÉ DE VOIR MON NOM SUR UNE LISTE DE SOUTIEN
AUX ÉLUS DE GAUCHE

OUI NON

J'ACCEPTÉ D'APPORTER UNE AIDE EFFECTIVE AU COMITÉ
DE SOUTIEN

OUI NON

SI OUI :

- + TRAVAIL MATÉRIEL
- + DISTRIBUTION DE TRACTS DANS LE QUARTIER
- + DANS LES LIEUX PUBLICS, MARCHÉS, ETC.
- + SUR LE LIEU DE TRAVAIL

FAIT A LA SEYNE, LE

SIGNATURE

PROPOSITIONS DIVERSES :

A RETOURNER AU SIÈGE DU COMITÉ, 25, AVENUE GAMBETTA, LA SEYNE

Tel. 87. 91.03.

LA SEYNE SUR-MER

COMITE

de
SOUTIEN

et de
PROPOSITIONS

A LA
MUNICIPALITE
D'UNION DE LA GAUCHE

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Etat vient de décider que les
électeurs seynois doivent retourner aux urnes prochainement.

Nous constatons avec satisfaction qu'aucune
fraude n'entache l'honneur de la Municipalité de Gauche.

Nous vous invitons à donner votre adhésion
au

COMITE de SOUTIEN et de PROPOSITIONS
à la MUNICIPALITE d'UNION de la GAUCHE
et à retourner le bulletin d'adhésion ci-joint.

Le Comité de soutien, indépendant des formations
politiques, mettra tout en oeuvre pour que
soit confirmé le résultat des élections municipales
de mars 1983, pour garder à LA SEYNE une Municipalité
qui pourra poursuivre l'oeuvre immense réalisée depuis
1947.

Etant également un COMITE de PROPOSITIONS,
il se tient à votre disposition pour recevoir vos
suggestions

tous les jours de la semaine
de 16 H à 19 H à son siège
25, avenue Gambetta à LA SEYNE

Pour le Comité.

Dt. SALFATI - D. HUIART -
J. PINSON - M. SERRA.

DANS L'APPEL DU 4 JANVIER 1984, LE COMITE DE SOUTIEN ET DE
PROPOSITIONS A LA MUNICIPALITE DE GAUCHE

déclarait:

Le COMITE DE SOUTIEN a pris connaissance des conclusions du rapporteur au Conseil d'Etat ; il constate avec satisfaction qu'aucune fraude n'entache l'honneur de la Municipalité d' Union de la Gauche. La majorité des membres du COMITE, issus de maints horizons de pensée et de tous les milieux socio-professionnels, se serait démarquée de la Municipalité si la moindre suspicion avait été envisagée.

LE CONSEIL D'ETAT, dans son arrêt du 13 janvier 1984 CONFIRME L'ABSENCE DE FRAUDE.

LE COMITE DE SOUTIEN ET DE PROPOSITIONS continue son action, indépendante des formations politiques pour défendre les réalisations municipales, sociales, sportives, scolaires, culturelles.

L'OEUVRE IMMENSE ACCOMPLIE PAR LA MUNICIPALITE SERA POURSUIVIE.

L'ACTION PASSEE EST GARANTE DE L'ACTION A VENIR.

Retourner le bulletin d'adhésion et vos propositions au siège :
26 AVENUE GAMBETTA.